Les 800 mètres de la rue Alphonse Daudet seront rénovés cette année...

Le conseil municipal de Terrasson a voté à l'unanimité, mardi 29 janvier 2019, la mise en place de la participation citoyenne avec la gendarmerie, après la petite présentation, en début de séance, du lieutenant Jean-Philippe Mondin commandant la Cob de Terrasson. La réunion a commencé d'ailleurs avec un peu de retard dans l'attente d'un 15e conseiller pour atteindre le quorum.

Des votes étaient en effet importants pour demander des aides à la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) 2019 dans plusieurs dossiers : une opération de rénovation d'un bâtiment rue de la Traverse (entre la Rue de la République et la place Bouquier) destiné à la création d'un atelier d'artisan d'art, pour un coût total de 191.000 euros, la subvention sollicitée pourrait atteindre 50% ; une alarme prévention pour sécuriser l'école et lutter contre l'intrusion pour un coût de près de 16.000 euros HT...

L'aménagement de l'avenue Alphonse Daudet, entre la maison de la petite enfance et le passage à niveau de Cublac, a été voté pour un coût d'un million 200 mille euros... Ce projet en deux tranches consiste à sécuriser et à faciliter une circulation douce sur les 800 mètres de long. Un square verra le jour près de la cité HLM des Chauffours et Legendre, ainsi que les Jardins du Brasset. Ce projet a été voté à l'unanimité.

Différents éclairages, ici et là, ont été aussi votés, comme celui du tunnel souterrain qui donne accès à la plaine des jeux, ainsi qu'un éclairage, un peu à la manière de la Roque St Christophe, pour le Rocher de Saint-Sour où un dégaement est prévu. La modernisation de l'éclairage public à Bouillac est aussi votée.

Jardins de l'Imaginaire. Une convention est passée avec le lycée horticole de Brive--Voutezac. Différents chantiers écoles auront lieu dans les Jardins de l'Imaginaire avec des élèves de seconde, première et terminale, en mars. Le maire a proposé d'envisager une convention renouvelable.

Bassin de la Vézère. Afin de préparer la prochaine saison touristique, des travaux de déplacement de sédiments et de restauration des murs de descente de l'octroi seront réalisés. Ceci afin d'améliorer la circulation de la gabarre.

Participation citoyenne. Ce dispositif permet de contrer le phénomène des cambriolages tout en développant des solidarités de voisinage, en resserrant les liens avec la population. Le dispositif est simple : des habitants référents font remonter des informations à la brigade de gendarmerie. Une réunion publique aura lieu pour expliquer le dispositif et lancer un appel aux bonnes volontés. Le maire a proposé que "les référents soient désignés dans le cadre des associations de quartier qui sont déjà d'excellents relais".